

# Errata

Objekttyp: **Corrections**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2007)**

Heft 6

PDF erstellt am: **20.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>



La génération de lance-roquettes consommables Bofors AT-12 constitue la nouvelle référence au sein de l'OTAN. Actuellement, des dizaines de milliers d'armes antichars de type RPG-7 (ci-dessous) sont en service à travers le monde.

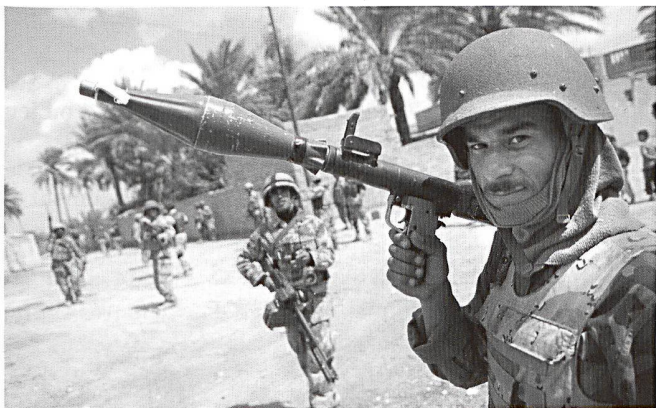
L'armée suisse engage le *Panzerfaust 3*, à ogive lourde (en bas à droite). Certaines versions (IT) atteignent une portée de 600 mètres.

efficace supérieure à 200 mètres et la capacité à combattre de nuit comme de jour. Ces armes doivent donc disposer de viseurs de plus en plus complexes et coûteux. Il devient désormais inconcevable que ceux-ci soient totalement jetables. Aujourd'hui donc, la conception d'une arme entièrement consommable est limitée par le coût du viseur ou de l'appareil de pointage.

### D'une défense linéaire et rigide, à une défense adaptée et flexible

La question de la défense de l'infanterie contre les chars date de 1916 et, n'ayant pas été pleinement résolue, elle continue de hanter les esprits, d'alimenter les discussions doctrinales et de remplir les publications spécialisées jusqu'à ce jour. Transposée des méthodes de défense classiques de l'infanterie, la défense « linéaire » des fusils antichars puis des canons, des obstacles ou encore des mines, n'a jamais constitué une solution durable. En effet, les améliorations techniques des chars – une plus grande mobilité, une meilleure protection, une plus grande portée ou divers stratagèmes<sup>5</sup> – leur a presque toujours permis de les contrer. Cette lutte entre l'épée et la cuirasse se poursuit. Des méthodes « improvisées » ont

<sup>5</sup> Nous évoquerons ici notamment les véhicules de déminage à fléaux, ou du Génie britannique de 1944 (AVRE), les premiers chars poseurs de ponts allemands ou encore les chars « parachutés » américains.



vu le jour pendant la Première Guerre mondiale et ont connu certains succès, durant la guerre du Rif<sup>6</sup> de 1921 à 1926 ou encore durant la guerre civile espagnole en 1936-1937, à l'époque des bâtons de dynamite et des premiers « cocktails Molotov ».

Durant la Seconde Guerre mondiale, l'armée allemande – sa pensée tactique focalisée sur le char de combat – a paradoxalement accordé peu d'attention au problème de la défense antichar. En 1941, le réveil est brutal et des mesures urgentes doivent être prises pour contrer les nouveaux blindés soviétiques. La défense antichar devient une affaire de toutes les troupes et il faut alors rapidement équiper l'infanterie de moyens adéquats, car il n'est plus possible de compter exclusivement sur des contre-attaques blindées. De 1941 à 1943, l'infanterie allemande est instruite au combat antichar rapproché, mais doit se contenter d'armes peu efficaces ou à l'usage mal aisé. En 1944, les lance-roquette apportent la solution: des armes utilisables comme « mailles » d'une défense linéaire – également aptes à déboucher et détruire les chars adverses ayant percé le front.

Les lance-roquettes révolutionnent les tactiques de l'infanterie et contraignent les blindés à se limiter aux terrains ouverts et faire assurer leur protection rapprochée par des fantassins portés. Elles se généralisent durant la Seconde Guerre mondiale et grâce à leur maniabilité et à leur puissance de feu, deviennent une véritable arme de guerre totale à partir de 1945, une arme de guérilla dès la fin des années 1940, puis une arme prisée des groupes terroristes à partir des années 1970.

A suivre...

A+V



<sup>6</sup> Les Marocains jetaient en effet des barres de fer dans les chenilles des chars français, afin de les immobiliser.

#### Errata

Le capitaine Gérard Métral nous a fait récemment remarquer que le *Panzerfaust* original, de 1943-1945, ne peut strictement être qualifié de « lance-roquette ».

En effet, le projectile comporte une ou deux cartouches propulsives de poudre noire, qui brûlent dans le tube. En revanche, l'ogive une fois lancée ne comporte pas de système de propulsion propre. Ainsi, à l'instar du RPG-2 ou du PIAT britannique, il s'agit techniquement d'un « lance-bombe » ou d'un « projecteur ».

Les lecteurs attentifs nous pardonneront de ce raccourci.

Réd.